

**LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL****MESSAGE PUBLIÉ À L'OCCASION DE LA JOURNÉE DES DROITS DE L'HOMME****10 décembre 2011**

Les droits de l'homme appartiennent à chacun de nous sans exception. Mais à moins que nous les connaissions, que nous exigions qu'ils soient respectés et que nous défendions notre droit – et le droit des autres – de les exercer, ils ne seront rien de plus que des mots consignés dans un document vieux de plusieurs décennies.

Aussi la Journée des droits de l'homme nous offre-t-elle l'occasion non seulement de commémorer l'adoption en 1948 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, mais surtout de réaffirmer son actualité, actualité qu'elle conserve toujours aujourd'hui.

L'importance des droits de l'homme a été soulignée maintes et maintes fois cette année. Partout dans le monde, des gens se sont mobilisés pour réclamer la justice, la dignité, l'égalité et la participation, c'est-à-dire les droits consacrés dans la Déclaration universelle.

Bon nombre de ces manifestants pacifiques ont persévéré face à la violence et à l'intensification de la répression. Dans certains pays, la lutte se poursuit; dans d'autres, la volonté des populations a triomphé, ce qui leur a permis d'arracher d'importantes concessions ou de renverser des dictateurs.

Un grand nombre de personnes désireuses de réaliser leurs aspirations légitimes ont pu se mettre en rapport grâce aux médias sociaux. Est révolue l'époque où les gouvernements répressifs pouvaient entièrement contrôler la circulation de l'information. Ayant l'obligation de respecter la liberté de réunion et d'expression, les gouvernements ne doivent pas entraver l'accès à l'Internet et aux différents médias sociaux pour faire taire la critique et empêcher tout débat public.

Nous savons qu'il existe encore dans notre monde trop de répression, trop d'impunité et trop de gens qui ne peuvent toujours pas exercer leurs droits.

Nous pouvons néanmoins, en cette fin d'année 2011 qui fut une année extraordinaire sur le plan des droits de l'homme, nous réjouir de plusieurs succès encourageants : les transitions qui ont été amorcées sur la voie de la démocratie, les nouvelles mesures visant à garantir que les auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité répondent de leurs actes, et le fait que les droits eux-mêmes sont de mieux en mieux connus.

Au moment de nous tourner vers les défis à venir, inspirons-nous de l'exemple des défenseurs des droits de l'homme et de l'éternel pouvoir de la Déclaration universelle, et faisons tout pour défendre les idéaux et les aspirations que nourrissent toutes les cultures et tous les êtres humains.